



PROCÉDURE D'ADMISSION DE 1^{RE} SECONDAIRE RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019

ÉTAPE 1 : COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'ADMISSION EN LIGNE AVANT LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017.

ÉTAPE 2 : RETOURNER PAR COURRIER OU EN PERSONNE LES DOCUMENTS SUIVANTS À L'ADRESSE :

Collège de Montréal
Bureau des admissions
1931 Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E3

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- Le bulletin final de 4^e année (une copie);
- Le bulletin final de 5^e année (une copie);
- Une copie du certificat de naissance. Si le certificat de naissance provient d'un autre pays, une traduction officielle est requise. L'original du certificat de naissance sera nécessaire pour copie conforme si le candidat devient admissible et procède à son inscription par la suite;
- Une copie du document d'immigration si l'enfant est né hors Canada. L'original du document d'immigration sera nécessaire pour une copie conforme si le candidat devient admissible et procède à son inscription par la suite;
- Une photo format passeport de l'enfant ;
- Un chèque d'admission de 50 \$ à l'ordre du Collège de Montréal.

ÉTAPE 3 : SE PRÉSENTER À L'EXAMEN D'ADMISSION.

DATES ET LIEU DES EXAMENS D'ADMISSION

Le samedi 14 octobre ou le dimanche 15 octobre 2017, de 8 h à 11 h 30

Au complexe sportif du Collège de Montréal

Accès par l'entrée principale : 1931 Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3

Stationnement disponible sur le terrain du Collège